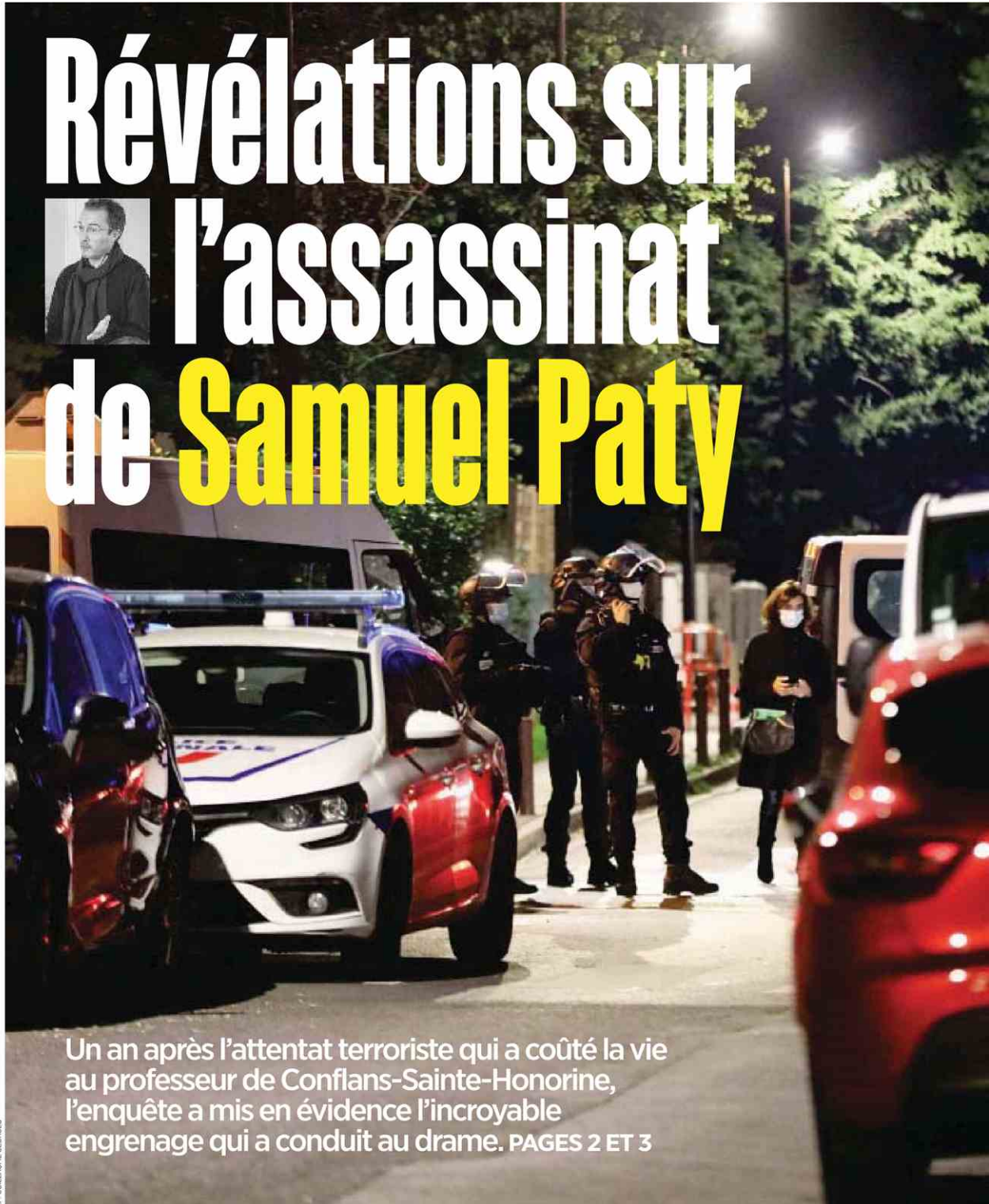


Révélation sur l'assassinat de Samuel Paty



Un an après l'attentat terroriste qui a coûté la vie au professeur de Conflans-Sainte-Honorine, l'enquête a mis en évidence l'incroyable engrenage qui a conduit au drame. PAGES 2 ET 3

LP-GUILAUME GEORGES



LE FAIT DU JOUR**ASSASSINAT DE SAMUEL PATY**

Dernier rouage de l'engrenage fatal

Un an après l'attentat, l'enquête a permis d'identifier un maillon manquant de la chaîne criminelle : une radicalisée soupçonnée d'avoir informé et galvanisé le tueur de l'enseignant.

JÉRÉMIE PHAM-LÊ ET GEOFFROY TOMASOVITCH

AU COMMENCEMENT, il y a le mensonge d'une collégienne de 13 ans. À l'arrivée, l'assassinat d'un professeur d'histoire-géographie, décapité en pleine rue par un terroriste islamiste de 18 ans. Entre les deux, des messages et des vidéos d'indignation et de dénonciation, flirtant avec l'incitation à la haine et relayés sur les réseaux sociaux.

Sur le plan factuel, on peut résumer ainsi l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), perpétré il y a un an par le réfugié tchétchène Abdoullakh Anzorov. Le lien de causalité entre le mensonge initial et la fin atroce de Samuel Paty est le fil rouge de l'enquête sur cet attentat qui a épouvanteré tout un pays.

En prétendant avoir été stig-

matisée en tant que musulmane et obligée de regarder une caricature du Prophète tirée de « Charlie Hebdo » pendant un cours sur la liberté d'expression et de la presse dispensé par Samuel Paty, cette élève de 4^e a déclenché – malgré elle – une réaction en chaîne qui a abouti à l'assassinat de l'enseignant de 47 ans. La collégienne a inventé cette histoire pour « couvrir » son exclusion de deux jours sans rapport avec le cours controversé. Elle a réussi à convaincre son père dont les vidéos, partagées sur les réseaux sociaux, ont amplement nourri cet engrenage infernal.

« Cicatrice sucrée » a été interpellée en juin

Un an après, l'enquête cherche à déterminer qui a participé à cette mécanique funeste.

Quinze personnes ont été mises en examen. À commencer par Brahim Chnina, le père de la jeune adolescente, tout comme l'activiste Abdelhakim Sefrioui, mais aussi six collégiens qui ont aidé à désigner Samuel Paty au terroriste contre de l'argent.

Les enquêteurs de la sous-direction antiterroriste (SDAT) ont récemment identifié un maillon manquant de cette chaîne : il s'agit d'une internaute de 33 ans, une convertie en lien avec des individus connus de la mouvance islamiste radicale. Elle est soupçonnée d'avoir révélé à Anzorov l'existence de la polémique autour du cours de Samuel Paty. Et même de l'avoir galvanisé. Originaire de l'Essonne, Priscilla M. a été interpellée le 22 juin dernier à Nîmes (Gard)





où cette mère de jumeaux s'est installée en février 2017. Les enquêteurs ont fini par remonter à elle en acquérant la certitude qu'elle se cachait derrière le compte Twitter « Cicatrice sucrée ».

« Cicatrice » comme la « douleur de la prison », expliquera en garde à vue Priscilla M. qui a épousé religieusement par téléphone Sami Gharouz, un détenu condamné à quatorze ans de prison pour un projet d'attentat à Marseille. « Sucrée », comme la « douceur de leurs liens », toujours selon cette femme qui compte dans son entourage la mère d'un kamikaze du Bataclan. En dehors des livres sur l'islam et la philosophie, cette femme intelligente, qui vit des minima sociaux après avoir vendu des vêtements islamiques sur Facebook et Instagram, a un goût certain pour les réseaux sociaux. « Des fois je participe à des échanges polémiques », admet-elle face aux policiers.

Le 1^{er} septembre 2020, Priscilla, alias Cicatrice sucrée, retweete l'information selon laquelle « Charlie Hebdo » souhaite republier les caricatures du Prophète à l'occasion du procès des attentats de janvier 2015. « Apparemment Charlie Hebdo en redemande », commente-t-elle. Aux policiers qui lui demandent ce qu'elle pense des caricatures, la jeune femme répond : « Je me sens blessée [...] Après, c'est la liberté d'expression et ils sont libres de le faire. »

« Le terroriste m'a contactée sur Twitter »

Sans surprise, Priscilla M. s'est intéressée en octobre 2020 à « l'affaire » du collègue de Conflans. Selon les investigations, elle a contacté le père de la collégienne juste après la

diffusion de sa vidéo stigmatisant Samuel Paty et le collègue du Bois-d'Aulne. Un appel auquel Brahim Chnina n'aurait pas décroché. La jeune femme a ensuite retweeté sur son compte la vidéo haineuse du parent d'élève. « Ce que disait le papa m'avait touchée, le fait que sa fille était victime d'une discrimination. J'ai voulu l'aider... », justifie-t-elle en garde à vue.

Or, dans cette vidéo, Brahim Chnina livre des informations précises permettant d'identifier Samuel Paty et de le localiser en donnant le nom de l'enseignant et l'adresse du collègue. Surtout, parmi les abonnés du compte de Priscilla M. figure « Al Ansar tchéchène 270 » : Abdoullakh Anzorov. Plus grave, l'enquête montre que la jeune femme a ensuite communiqué de façon discrète avec le jeune djihadiste. Ayant découvert la vidéo, celui-ci est venu se renseigner sur sa future proie.

« Effectivement, le terroriste m'a contactée sur Twitter et à ce moment-là je ne savais pas qui c'était », se défend la jeune femme. Elle décrit le Anzorov de l'époque comme « agacé » et « indigné ». « À aucun moment cette personne ne m'a montré une volonté d'être violent », assure-t-elle néanmoins. La convertie a en tout cas échangé avec ce « parfait inconnu » du 9 au 13 octobre. Le 10 octobre, ils évoquent un précédent en 2015 à Mulhouse. « On dirait un plan de l'état mdr », commente Anzorov avec des accents complotistes.

Attiser la haine

Mais le Normand s'intéresse surtout aux sanctions potentielles contre le professeur. « Non, aucune sanction », l'informe Priscilla M. le 13 octobre. « Maintenant les choses sont très claires, plus de prétexte ou d'excuse ils

veulent vraiment éradiquer la foi du cœur des gens », écrit-elle à Anzorov qui approuve et ajoute de façon énigmatique : « ils n'y arriveront pas, si seulement ils savaient ». À la lumière de ces messages, les enquêteurs soupçonnent Priscilla M. d'avoir présenté au terroriste l'impunité du professeur comme l'illustration de la non-sanction du blasphème, sa banalisation dans l'éducation des enfants à l'école et la volonté nationale de nier l'islam. En clair, d'avoir déclenché sa haine. « Comment expliquez-vous que concomitamment à vos conversations avec Anzorov sur Twitter, celui-ci commence à faire des recherches Internet sur le collègue du Bois-d'Aulne ? » lui fait remarquer un enquêteur. Réponse : « Ce n'est pas moi qui lui ai dit de faire des recherches. »

Enfin, dans les éléments étayant sa mise en examen pour « association de malfaiteurs terroriste », il y a la suppression de son compte Twitter « Cicat's » à la réception de la photo de revendication de l'attentat. « Quand j'ai vu la photo de la victime [...] j'étais horrifiée [...] J'ai pris peur parce que je me suis aperçue que j'avais eu un échange avec cette personne », explique la jeune femme devant le juge anti-terroriste le 25 juin.

Plus tôt en garde à vue, Priscilla M. avait assuré qu'en « publiant la vidéo elle ne pensait pas faire du professeur une cible » et qu'elle ne « voulait pas attiser la colère » du terroriste. Interrogée sur d'éventuels regrets, elle a indiqué ne pas se sentir « impliquée », ajoutant même que « ce sont les réseaux sociaux le problème ». Priscilla M., dont l'avocate, M^e Morgane Le Hir, n'a pas répondu à nos sollicitations, a été placée sous contrôle judiciaire.





Ce que disait
le papa m'avait
touchée, le fait
que sa fille était
victime d'une
discrimination.
J'ai voulu l'aider...

PRISCILLA M.



► 14 octobre 2021 - N°7268



Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), le 20 octobre 2020. Près de 6 000 personnes rendaient hommage à Samuel Paty après son meurtre sauvage, devant le collège du Bois-d'Aulne où il exerçait.

AFP/SAMUEL BERNIN

